

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Vernissage – Le Centre d'exposition d'Amos présente *La forêt improbable*, de l'artiste Stéphanie Matte

Amos, le 24 mars 2025. – Le Centre d'exposition d'Amos a le plaisir de convier le public au vernissage de l'exposition *La forêt improbable*, de l'artiste Stéphanie Matte le vendredi 4 avril, à compter de 17 h.

L'artiste Stéphanie Matte vous invite à découvrir son plus récent projet de peinture au Centre d'exposition d'Amos. *La forêt improbable* est une série d'œuvres sur toile se basant sur des rêves que l'artiste a faits, au cours des vingt-cinq dernières années, de la forêt de son enfance en Abitibi-Ouest. Elle s'intéresse particulièrement aux rêves qui impliquent des déplacements où elle rencontre des constructions et des éléments naturels qui n'existent pas dans la réalité objective de cette forêt.

Stéphanie Matte est depuis longtemps charmée par les paysages changeants des rêves et comment ces espaces sont en constante construction tout au long de la vie d'une personne. L'artiste est fascinée par le fait que l'espace d'un rêve peut potentiellement tout contenir et se transformer à l'infini. C'est précisément cette potentialité d'existence – d'espace multiple, d'histoire multiple – qui l'intéresse dans sa pratique de création, et dans ce projet en particulier.

Ce projet a reçu un appui financier dans le cadre du Programme de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Heures d'ouverture du Centre d'exposition d'Amos

Mardi et mercredi : 13 h à 17 h 30
Jeudi et vendredi : 13 h à 17 h 30 et 18 h 30 à 20 h 30
Samedi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Dimanche : 13 h à 17 h

À propos

Le Centre d'exposition d'Amos est une institution muséale agréée par le gouvernement du Québec et qui bénéficie du soutien financier du Conseil des arts et lettres du Québec.

– 30 –

Source et renseignements :

Julie Bourgelas

Cheffe de division – Centre d'exposition d'Amos

julie.bourgelas@amos.quebec | 819 732-6070, poste 402